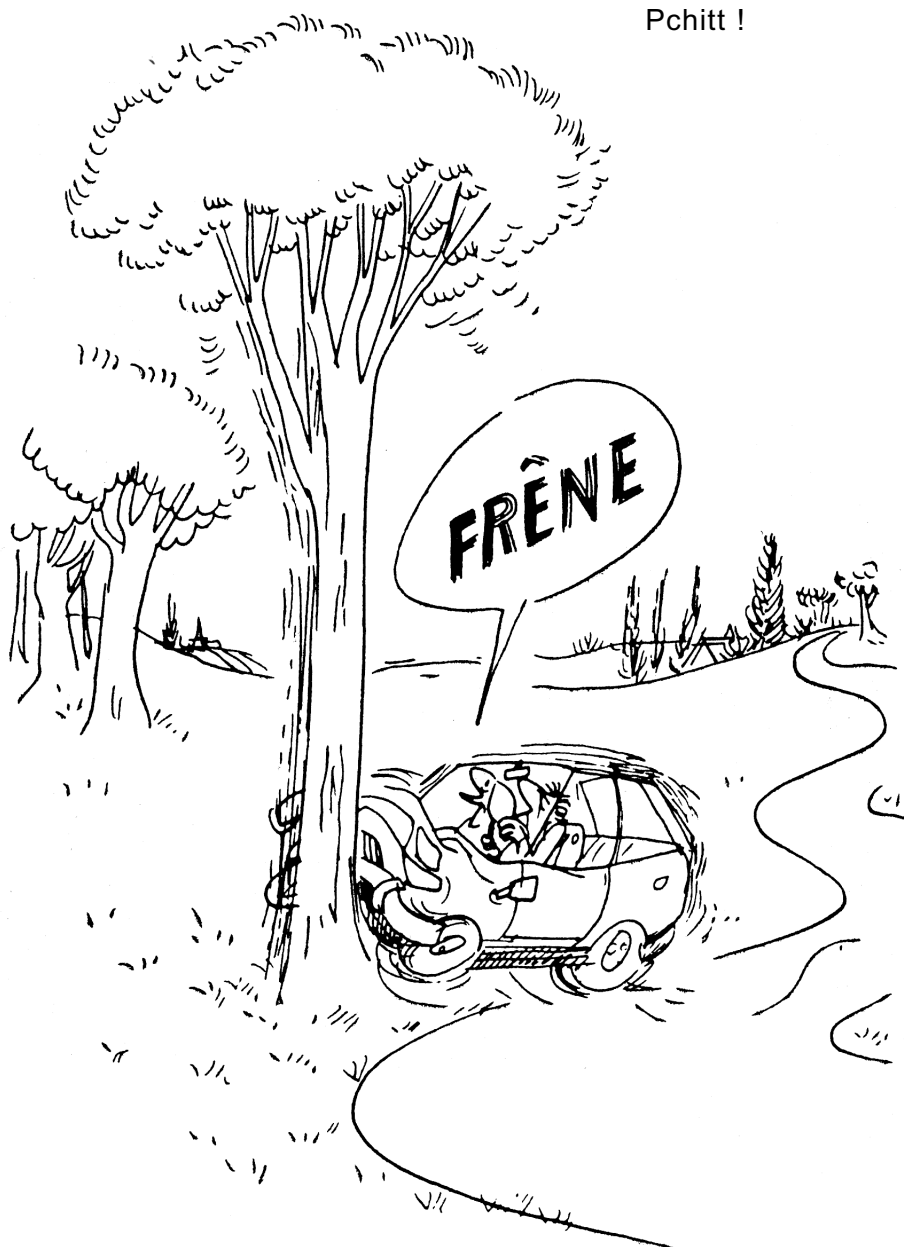


2010, ANNEE DE LA BIODIVERSITE
Sauvons la bio, oui la biooo, la, oui, sau-
vons oui, la bio-di-ver-si-teeeeeeeee
Pchitt !



SOMMAIRE

	Page
Editorial	1
Yoyo avec la bio	2 - 3 - 4
Un avenir pour les SCOP	5
Etre ou ne pas être lucide	6 - 7
Et voilà le travail	8 - 9
Une UT disparaît, une illustration du règne de l'arbitraire à l'ONF	10 - 11
Brèves	12 - 13
I comme indifférence	14
Cheeeese	15
En débat, sylviculture : nouveaux horizons	16 - 17
Sic transit ...	18
L'utilisation de la peinture pour les martelages	19
Un RUT sans mobile et sans agents	20 - 21
Wanted	22
On connaît la chanson	23

* * * *

"J'ai connu une époque où l'identité nationale était le seul principe concevable des relations entre les Etats. On sait quels désastres en résultèrent".

Claude LEVI-STRAUSS

EDITORIAL

Contre toute attente, les communes ont voté le budget lors de la réunion du conseil d'administration du 3 mars.

De notre côté nous avons manifesté à Besançon auprès des élus et du public. Nous dénonçons un budget fondé sur des prévisions optimistes ainsi que des conditions de travail dégradées. Les carences d'emplois ne permettent plus d'assurer les missions confiées par la loi à l'ONF.

Reçus par la Présidente du Conseil Régional et le Président du Conseil Général nous avons pris date avec ces élus. Ils ne pourront pas dire « *nous ne savions pas.* »

Que la foresterie perdure comme les chênes de Colbert est une évidence. Un besoin d'expertise, de personnels formés et compétents ne fait de doute pour personne.

Il nous appartient de ne pas galvauder nos savoir-faire et de ne pas dilapider notre crédibilité dans une logique de profit d'entreprise. Continuer à militer pour une gestion de nos espaces naturels sur le long terme et avec des valeurs de service public doit rester notre ligne directrice.

Dans l'immédiat, la défense de nos idéaux passe par un large soutien aux élections des CAP.

Votez

Snyphen
Union
Syndicale
Solidaires

de préférence.

Le comité de rédaction.



YOYO AVEC LA BIO

Fiasco à la conférence de Copenhague sur l'environnement, annulation de la taxe carbone par le Conseil Constitutionnel, puis abandon de ce projet, condamnation de la France par la Cours de Justice Européenne pour non respect des zones Natura 2000, l'année mondiale pour la biodiversité commence mal. Notre responsabilité est en la matière d'autant plus engagée que nous nous classons parmi les 10 pays les plus concernés avec quelque 778 espèces mondialement menacées présentes encore sur son territoire.

L'Europe, comme fatiguée d'avoir porté la cause du climat, s'est alignée sur la position des Etats Unis. Adieu Protocole de Kyoto avec des objectifs chiffrés, bonjour Copenhague et ses effets d'annonce. Un monde se meurt, un autre tarde à naître disait Gramsci. Cette conférence a été accompagnée d'une active campagne de dénigrement du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui depuis des années, informe en toute indépendance décideurs et populations, d'une dérive rapide du climat. Mais voilà, la coalition des intérêts dominants complique la tâche *« l'égalité devant la loi est bafouée par la présence d'entreprises tellement grosses selon l'économiste Thomas Philippon que personne ne sait comment les liquider sans mettre en danger l'ensemble du système »*.

La taxe carbone abandonnée

C'est le 29 décembre que le Conseil Constitutionnel annule le projet d'une taxe carbone qui devait s'appliquer le 1er janvier. En l'état, ce projet introduisait une rupture caractérisée de l'égalité devant les charges publiques. En clair, il se proposait de faire payer la note aux contribuables les plus modestes en exonérant 93 % des émissions de dioxyde de carbone d'origine industrielle. Cette taxe, dont le principe pourtant s'impose a été abandonnée le 23 mars dernier.

Ecart entre le dire et le faire

Nos collègues du ministère de l'environnement (1) était massivement en grève en février dernier. Une première dans l'histoire de la protection de la nature en France. A l'appel d'une large intersyndicale regroupant, contrairement à celle de l'ONF, les cadres EFA/CGC, les agents de l'environnement menacent de déposer leurs commissions, cartes et armes de service dans les préfectures. Ils réclament *« la bonne application des politiques publiques mises en place par la France sous l'influence de l'Europe pour la préservation des espèces, des espaces et des milieux naturels »*. Rapidement, les autorités calment le jeu. En effet, un abîme se creuse entre les annonces tapageuses et les moyens nécessaires à leur application.

Depuis 2002, par exemple, les gouvernements ont adopté au moins à 15 reprises l'objectif de *« réduire fortement le rythme actuel de perte de la biodiversité d'ici à 2010 »*. Incantation réaffirmée selon Jean Patrick LE DUC du Muséum d'histoire naturelle, une cinquantaine de fois, reprise même lors de trois G8.

(1) ONCFS - Office de l'eau - Parcs Nationaux et Agences des Aires Maritimes Protégées.

Devenue prudente, l'Union Européenne souhaite à présent « *enrayer la perte de biodiversité dans l'UE d'ici à 2020 ...* » repoussant de 10 ans l'échéance de 2002 qu'elle s'était elle même fixée (2). Néanmoins, pleine de bonnes résolutions, l'UE, afin de ne pas renouveler ses erreurs, veut pleinement mettre en oeuvre les directives Natura 2000 et intégrer la sauvegarde de la biodiversité dans les politiques sectorielles telles l'agriculture ou les transports.

Erosion accélérée de la biodiversité

En cette année internationale de la biodiversité, l'Union Internationale pour la conservation de la nature (UICN) estime que 17 291 espèces animales et végétales sur les 47 677 répertoriées par cette organisation, sont menacées, soit un tiers d'entre elles.

Selon le bulletin de santé de la biodiversité mondiale qui sera dévoilé en mai prochain, cinq pressions majeures s'exercent sur la diversité biologique ; la transformation des espaces naturels en surfaces agricoles ou en villes, la surexploitation des ressources, les pollutions, les espèces invasives et le changement climatique. Ces pressions ne cessent de croître.

Casser le thermomètre

L'augmentation des températures est, rappelons-le, directement corrélée à l'augmentation du CO₂ dans l'atmosphère et c'est la vertu principale du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) que de produire de l'expertise scientifique indépendante et fiable sur ce sujet complexe. Mais voilà, nos économies sont à ce point droguées au carbone fossile que la coalition des intérêts qui s'y rattache, relayée par des « *scientifiques* » peu scrupuleux ou intéressés, sèment le trouble dans les esprits. Chez nous, Claude Allègre, ancien ministre de l'éducation, en est la parfaite et caricaturale illustration. Dans un livre récent (3), il va même jusqu'à traiter le GIEC de « *Système mafieux* » et le réchauffement du climat de « *mythe* ». Le journal Le Monde du 1er mars (4) épingle sur une pleine page les erreurs et manipulations des données auxquelles il se livre.



Claude Allègre niant le réchauffement de la planète

C'est ainsi, par exemple, qu'une étude citée annoncée comme scientifiquement étayée n'est en réalité qu'un point de vue émis par des présentateurs météo de télévisions américaines.

Le 23 mars, dans le journal Libération, c'est un spécialiste suédois en dendrochronologie qui s'insurge à propos de l'interprétation de son travail par Allègre. Ce dernier prétend que le climat se refroidit globalement par ce qu'il avait fait plus froid dans une région forestière localisée dans le nord de la Suède.

(2) http://www.lemonde.fr/journal_electronique/donnees/protège

(3) L'imposture climatique PLON

(4) Le cent fautes de Claude Allègre

Déclinaison Franc-Comtoise

Les dernières élections ont vu émerger la thématique environnementale dans les régions. La nôtre se veut « *exemplaire .. pour la protection de la biodiversité* » (5).

Un responsable de Réseau Ferré de France chargé de « *l'unité performances environnementales* » nous parle de la ligne Rhin-Rhône qui traverse la Franche-Comté (6) « *avant de terrasser un pré, déclare-t-il, ou de raser une forêt, nous allons observer tout ce qu'il y a sur la zone concernée ; mares, grenouilles, fleurs etc ... et transférer ces espèces* ». Problème : « *nous ne disposons pas d'instruments suffisamment fins pour s'accorder sur ce que l'on peut éviter, limiter et compenser.* »



En outre, l'étude des espèces remarquables néglige par exemple les papillons ordinaires, tout aussi importants pour les écosystèmes.

Le candidat de l'UMP présent au 2ème tour des élections régionales est un distributeur important de bateaux équipés de bois précieux africains. Sur de nombreux modèles on y trouve de l'IROKO, de l'ACAJOU ou bien le WENGE (*millitia laurentii*) utilisé pour les planchers.

Cette dernière essence exploitée au Congo, au Cameroun et au Gabon fait partie de la liste rouge de l'UICN (7) en raison de la dégradation de son milieu et de sa surexploitation.

Un bras de fer oppose les importateurs de bois tropicaux à Libreville qui veut interdire l'exportation des grumes en 2010 afin de les transformer sur place. Le secrétaire d'Etat à la coopération et à la francophonie fit, il y a peu, un voyage avec le président de la République, direction Libreville. Officiellement, il est toujours question de protéger la forêt des pays africains et ses essences rares. En réalité, s'interroge le site RUE 89, le secrétaire d'Etat ne serait-il pas plutôt à la manoeuvre afin de lever cette interdiction (8).

Notre président déclarait le 6 mars dernier au salon de l'agriculture : « *toutes ces questions d'environnement, ça commence à bien faire* ». Circuler, il n'y a rien à voir, en quelque sorte. Pourtant, le 11 mars suivant, à Paris, lors de la conférence internationale sur les grands bassins forestiers, peu de temps après son voyage en Afrique il fait l'éloge de « *ce bien commun de l'humanité que sont les forêts* » comprenez qui pourra ...

(5) Tract de Marie-Guite Dufay

(6) L'Humanité du 27 février 2010

(7) La liste de l'Union Internationale pour la conservation de la nature est l'une des plus anciennes (1963) et des plus sérieuses.

(8) Les pillards de la forêt. Armand Labrousse et François-Xavier VERSCHAVE éditions AGONE - Le congolais Joseph BOBIA, membre du réseau ressources nouvelles déclare après le sommet de Copenhague : « *C'est bien de mettre les forêts sous tutelle, mais ce sont encore les exploitants qui vont bénéficier des fonds : les grandes firmes européennes* ».

UN AVENIR POUR LES LES SCOP ?

Dans sa lettre à Hervé GAYMARD, Nicolas SARKOZY écrit notamment :

« Un examen des modes de gestion de la forêt publique dans les grands pays européens (en particulier Allemagne, Autriche, Scandinavie ...) viendra compléter votre analyse en identifiant les exemples les plus efficaces au regard des missions confiées aux gestionnaires. »

Si l'on ne prend, pour commencer, que l'exemple de la Finlande, dont les forêts sont pour l'essentiel privées, celles-ci sont gérées par des coopératives privées et par le groupe international UPM (sans jeu de mots) dont une célèbre vidéo circule sur Internet sous : <http://w3.upm-kymmene.com/upm/forestlife/index.html>

A coté des coopératives privées, notons qu'en France une autre formule est envisageable. La formule des **SCOP** existe, dont le sigle signifiait « *Société Coopérative de Production* » et se traduit désormais par « *Société Coopérative et Participative* ».

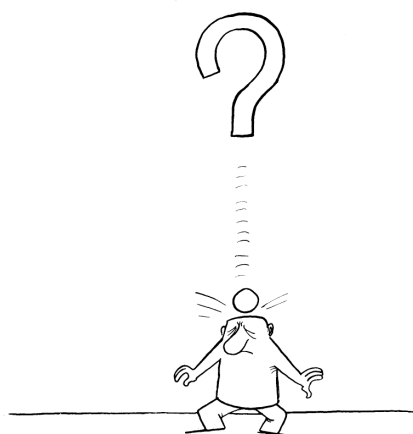
Qu'en penser ?

Au plan social, Pierre MERIAU (*) déclare à France Culture le 19 septembre 2009 :

« A titre de citoyen on ne peut que s'interroger sur une autre logique possible où on partagerait plus le pouvoir de décision sur comment est-ce qu'on va travailler, d'ailleurs c'est intéressant de voir qu'il y a certaines entreprises, les SCOP, par exemple, dans lesquelles ce pouvoir est partagé et comme par hasard il n'y a pas de souffrance au travail dans les SCOP. »

Au plan économique, selon « Le Monde » du 2 février 2010, elles obtiennent des résultats économiques supérieurs à la moyenne des entreprises. Et elles auraient moins souffert de la crise. Des performances qui se mesuraient déjà avant le ralentissement : dans l'industrie, ces sociétés ont ainsi accru leurs effectifs de 11 % entre 1997 et 2007, quand l'ensemble des entreprises du secteur perdait plus de 10 % de ses emplois en France. Le chiffre d'affaires des SCOP industrielles a augmenté de près de 68 % sur la même période, 11 points de plus que la moyenne nationale du secteur.

Plus d'informations sur : <http://www.scop.coop>



(*) Pierre MERIAU est inspecteur du travail et secrétaire National du SNUTEF FSU

ETRE OU NE PAS ETRE LUCIDE

On nous dit qu'on finit toujours par aimer son geôlier, par admirer l'occupant et lui ressembler.

Est-ce les émissions télévisées qui nous américanisent ?

De fait, nous mettons des jeans, mangeons des hamburgers et abusons des « OK » quand ce n'est pas des « yes we can... »

Insidieusement nous pensons de plus en plus en américain.

L'optimisme caractérise la tradition américaine.

Barbara Ehrenreich, écrivain, chroniqueuse, féministe, socialiste et activiste politique américaine s'est rebellée contre « *l'épidémie de la pensée positive* » qui touche désormais tous les aspects de la vie aux Etats-Unis, à commencer par le milieu de la santé et de la lutte contre le cancer.

Confrontée elle-même à la maladie, il lui fut plus facile de supporter les lourds traitements, que le harcèlement des bien pensants, galvanisés par l'exemple du champion cycliste Lance Armstrong qui se plait à déclarer que le cancer est la meilleure chose qui lui soit jamais arrivée !

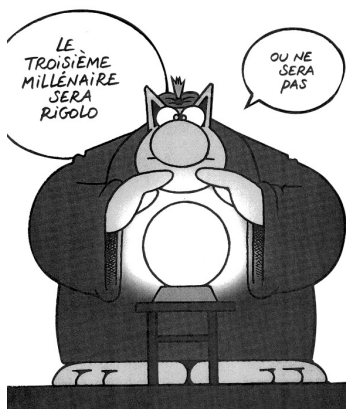
Tout le monde essaya de convaincre Barbara Ehrenreich de la chance qu'elle avait de faire une telle expérience ! Des infirmières allèrent jusqu'à lui expliquer que la chimiothérapie rendait la peau plus douce et plus fine, qu'elle faisait maigrir et que même si elle perdait ses cheveux, ils repousseraient ensuite plus beaux qu'avant.

Barbara Ehrenreich a étudié les statistiques : rien ne prouve que les gens heureux vivent plus longtemps.

En soi l'excès d'optimisme n'est pas dangereux. C'est sa version magique qui conduit à l'infantilisme. Erigé en système, le refus de reconnaître que des choses négatives peuvent arriver encourage la politique de l'autruche et entraîne une perte de lucidité.

C'est probablement l'optimisme qui permet d'espérer travailler quand on sera un vieillard et se passer de retraite. C'est probablement l'optimisme qui exonère de prévoir la maladie. N'est-ce pas l'optimisme qui incite les pauvres à s'endetter lourdement, persuadés qu'en élisant des riches ils le deviendront également ? C'est probablement encore l'optimisme qui permet d'espérer gagner des guerres que tous les autres ont perdues ...

Barbara Ehrenreich s'est élevée également contre le « *culte obligatoire de la bonne humeur* » qui exige des Américains qu'ils répriment leurs sentiments négatifs et professent sans faillir que tout ira bien. Ce n'est plus une attitude, dit-elle, mais une « *idéologie* » qui a fini par produire une « *capacité, de l'ordre du réflexe, à écarter les nouvelles qui dérangent* ».



Cette idéologie nous conditionnerait-elle tous ? A notre dernière assemblée générale certains ont préféré ne pas venir car ils pensaient avoir une analyse trop négative de la situation à l'ONF. D'autres, qui étaient présents, ont admis ensuite n'avoir pas tout dit.

On ne peut donc pas douter que la volonté d'être positif nous a imposé une certaine autocensure et de minorer le sujet du mal-être et du suicide.

Les absents nous ont manqué. Leur lucidité est vitale pour tous.

Citons le scientifique Jacques Testart

« Dans le monde incertain que nous avons construit, l'optimisme ne devrait pas être considéré comme une valeur positive, seulement comme un relent puéril de la croyance permettant de justifier la politique de l'autruche pour masquer une attitude suicidaire. »

La foi dans le scientisme est basée sur cette même idéologie de la pensée positive qui prétend que toutes les catastrophes annoncées vont être résolues par de nouvelles découvertes.

C'est encore l'idéologie de la pensée positive qui veut que toute lassitude soit considérée comme un trouble de la personnalité à corriger par des addictions, des prescriptions médicalementeuses, des coachings ou autres consultations de psy, de développement personnel, de programmes pour acquérir de la confiance en soi et augmenter son charisme voire d'auto-hypnose qui remettent l'individu dans le droit chemin de la croissance et de la productivité déifiée ...

Ne ferions-nous pas mieux de rechercher l'antidote sur le chemin de l'autodérision et de l'humour noir à la croisée de l'autocensure et de la liberté ?

Pierre Desproges a dit un jour : « On peut rire de tout, mais pas avec n'importe qui ! »

Probablement faut-il craindre aussi la répétition car la banalisation pourrait laisser croire qu'à travers des blagues sur les belges, les juifs, les noirs, le sexe opposé et tous les autres, nous nous moquons vraiment d'eux et pas de nous-mêmes.

On peut rire de tout...

Coluche traitait de l'eugénisme en racontant comment « une femme très, très moche a rencontré un homme encore plus moche qu'elle. Ils ont fait un enfant et ils ont dû le jeter... »

C'est vrai qu'à l'ONF celle-là est trop facile car beaucoup ne sont plus concernées...

Arrêtons là mais vous verrez qu'en n'usant plus d'humour noir vous ne pourrez bientôt plus insulter votre chef publiquement et que vous devrez ruminer vos envies de meurtre tout seul.

Vous verrez qu'en n'usant plus d'humour noir nous ne pourrions bientôt plus dénoncer l'absurdité de nos systèmes de productions/consommations ni l'absurdité de la vie elle-même dont les idéologies/religions veulent nous faire croire qu'elles dépendent de volontés divines avec lesquelles seuls les vrais chefs peuvent intercéder...

Faire circuler des photos pornos ? Idem, bientôt interdit. On voudra vous faire croire que vos pulsions bestiales sont anormales, interdites par les idéologies/religions ... En attendant on peut noter que si l'autorité arrive à imposer le silence chez les curés elle n'est pas arrivée à empêcher leurs actes... Après repentance ils vont en paix. Jouissent de tout. Mais en silence !

On peut rire de tout... parce que la rigolade, c'est quelque chose de sérieux, à pratiquer ensemble, d'autant que la liberté des uns augmente à la mesure de celle des autres...

Il ne faudrait pas banaliser non plus les cadres qui se déclarent responsables mais pas coupables. Peut-on en rire longtemps ? Avec un taux de suicides qui bat tous les records dans la catégorie chef de triage ?

Pour Oscar Wilde « L'optimiste pense que ce monde est le meilleur possible. Le pessimiste sait que c'est vrai. »

Souhaitons qu'entre les deux il y ait un syndicaliste qui croit à la lucidité pour changer ce monde.

* * *
* *
*



ET VOILA LE TRAVAIL

A l'initiative de Solidaires, les 9 et 10 mars, 500 militants, dont 3 du SNUPFEN Solidaires, se sont réunis à Paris pour deux journées d'échange et de réflexion sur les questions du travail. Tous les secteurs professionnels étaient représentés (public, privé, grandes entreprises, industrie, chimie), tous ont la même détermination : « *on ne perdra pas notre vie à la gagner* ». Pour y parvenir, il faut remettre les questions du travail au coeur de l'action et de l'activité syndicale au même titre que la question des salaires, de l'emploi et des missions de service public.

Le temps de travail diminue. La pénibilité physique au travail s'est globalement stabilisée. Enfin au cours du siècle dernier, le droit du travail s'est étoffé. Ça devrait donc aller mieux et pourtant ça va moins bien. Pourquoi ?

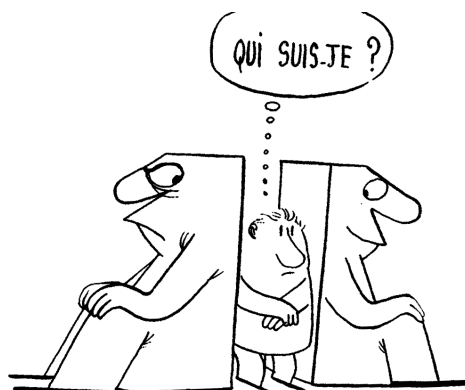
Malaise au travail : 53 % des salariés éprouvent du stress (1). Les TMS (troubles musculosquelettiques), liés au stress sont devenus la première cause de maladie professionnelle reconnue en France et leur nombre s'accroît d'environ 18 % par an depuis 10 ans.

Le plaisir de travailler cède la place à la souffrance lorsque, de libérateur et d'émancipateur, le travail devient aliénant. Comme l'explique Christophe DEJOURS, il s'inscrit « *comme médiateur dans la construction de l'identité et de la santé* » et peut également « *contribuer à désorganiser l'identité, voire à la détruire et il devient alors un facteur pathogène de grande puissance* ». On passe alors d'un « *processus désirant* » à un processus « *déstructurant* ».

Les principales causes de cette souffrance sont d'une part, l'organisation du travail avec la perte des repères traditionnels, l'intensification et l'individualisation des tâches, le management et d'autre part, les nouvelles technologies.

Aujourd'hui, selon Vincent de Gaujelac, sociologue, « *tout se passe comme si ce que l'homme a gagné en temps, grâce au progrès technique, il le payait en intensité, et ce qu'il a gagné en autonomie, il le payait en implication* ». Autrement dit, aujourd'hui on « *nous ordonne d'adhérer librement* ». Il ne suffit plus d'être motivé, mais impliqué, engagé corps et âme.

Dans la nouvelle organisation du travail, quand il y a un problème ce n'est pas la qualité du travail effectué qui est incriminée, c'est le travailleur lui-même, dans ses compétences, voire dans sa personne. Le travailleur est prétendument plus autonome et c'est à lui de décider du déroulement de ses tâches pour atteindre l'objectif fixé. En cas de problème, c'est tout son être qui est mis en question et pas seulement sa force physique.



La qualité du travail, autre facteur de souffrance

La définition de la qualité n'est pas la même pour les managers que pour les salariés. Augmenter la pression ne conduit pas à faire le même travail plus vite. Il est paradoxal de parler de dégradation de la qualité du travail alors même que la qualité, voire même la qualité totale font partie du discours managérial. La qualité dont il est question n'est pas la qualité envisagée du point de vue du métier. Pour le manager, la qualité fait l'objet d'une évaluation économique. La qualité est celle d'un marché et dans le temps du marché.

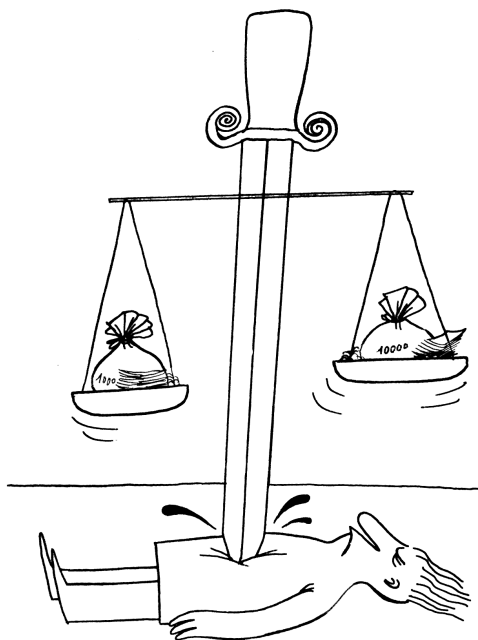
Etre « rentable », consiste donc , selon le sociologue Philippe Davezies à « *produire un service le plus standardisé possible. A contrario, travailler convenablement consiste à fournir le service le plus adapté aux particularités de la demande. Les deux sont totalement contradictoires : sur le terrain, les agents sont pris en tenaille entre un discours de rentabilité et une exigence de qualité. Les gens qui ne sont pas en parfaite possession de leurs moyens n'auront pas le courage de poser sur la table leurs difficultés, de peur d'être repris en main par la hiérarchie. Ils vont dissimuler leurs faiblesses, s'isoler, tenter de travailler plus pour tenir le coup et finir par craquer, jusqu'au suicide* ».

« *Les entreprises confrontées au suicide d'un de leurs salariés tendent à occulter la part du travail dans les motivations d'un tel drame. Quelle est la part des motifs d'ordre personnel et professionnel ? Mais la vraie question consiste à s'interroger sur le ressenti des salariés qui restent. Si des salariés évoquent l'idée qu'un suicide est lié au travail, il faut y accorder une attention particulière. C'est un signal.* » écrit encore Philippe Davezies.

« *Qu'est ce qui, dans le milieu en question, est un facteur de souffrance tel que les gens pensent que cela pourrait expliquer un suicide ? C'est la question essentielle sur laquelle il faut travailler avec les vivants.* » (Philippe Davezies)

C'est la question que l'on doit se poser à l'ONF, car comme ailleurs nous sommes confrontés à cette souffrance. Nous sommes tous concernés. Croire que notre établissement est épargné, c'est nier la souffrance de nos collègues, la nôtre et oublier que sont mises en oeuvre des logiques de travail pathogènes.

C'est au sein du fonctionnement de l'entreprise, soit chez nous l'application du PPO, qui, ne l'oublions pas, a été initié par un des 5 grands cabinets conseil mondiaux, de la RGPP et des choix ultra-libéraux de l'ONF que se fabriquent souffrance, détresse et désespoir.



(1) l'Agence Européenne citée par l'INRS évalue le coût du stress entre 2.6 et 3.8 % du PIB.

UNE UT DISPARAIT, UNE ILLUSTRATION DU REGNE DE L'ARBITRAIRE A L'ONF

Au cours du printemps 2009, les personnels d'une Agence ont appris que la déclinaison de la RGPP à leur niveau se concrétiserait notamment par la suppression d'une ou deux UT sur un total de sept. Des photocopies de cartes avec de simples coups de stabilo délimitant les éventuelles nouvelles UT, distribuées par le DA lors d'un CODIR, ont alors circulé. A ce moment là, il est question de baser le nouveau découpage sur les limites départementales et sur les limites des communautés de communes.

L'été 2009 passe sans nouvelles informations.



Quelques jours après un CODIR au mois de septembre, la DRH indique par mail à un représentant syndical local que le directeur de l'Agence concernée présenterait un rapport et des annexes avant la fin du mois et que le projet d'organisation serait adressé aux personnels concernés ainsi qu'aux organisations syndicales. A ce jour, c'est-à-dire au mois de mars 2010, en dehors du compte-rendu du CODIR diffusé à l'ensemble du personnel de l'Agence, rien n'a été présenté ni aux personnels concernés ni aux organisations syndicales.

A ce jour, la seule chose que les personnels savent par l'intermédiaire du compte-rendu précité et d'un courrier du DT daté de février, c'est qu'une UT sera supprimée le 1er septembre 2010. Le découpage des nouvelles UT ne reposera plus, comme évoqué au printemps, sur les limites des départements et des communautés de communes. En six mois, le seul et maigre critère motivant la nouvelle organisation est passé à la trappe !

Le règne de l'arbitraire.

Les critères retenus pour le nouveau découpage ne sont pas connus. C'est le flou le plus total. A titre de comparaison, en 2002, le découpage, même s'il était contestable, reposait sur 9 critères : répartition des charges de travail (coupes, travaux, surfaces, poids BDA), topographie, lieu de résidence, présence ou non de MF, minimum de perturbation unité de gestion/triage, éviter le découpage des UG communales, panachage FC-FD souhaitable, structure de l'espace (dessertes, massifs), syndicat des gestion ou de travaux connus.

L'UT qui sera supprimée gère 10 000 ha de forêts, une surface comparable à la surface des UT d'autres agences de la DT après réorganisation. Alors pourquoi cette UT doit-elle disparaître ? A cette question, le DA n'a jamais donné de réponse précise.

Derrière cette réorganisation il y a des hommes. Elle se traduit par des mutations fonctionnelles, c'est le cas notamment du responsable de l'UT concernée, et par des mutations géographiques au moins partiellement pour les agents patrimoniaux dont les sièges d'UT vont s'éloigner et les déplacements s'allonger. Dans les deux cas, ces mutations sont imposées ou fortement conseillées.

Courant janvier 2010, le Directeur de l'Agence est venu voir les personnels de « *feu l'UT* » concernée pour leur demander d'assurer le fonctionnement et d'organiser l'intérim de la direction de l'UT, à partir du 1^{er} février, suite au départ du RUT pour ses nouvelles fonctions dans un autre service de l'Agence. Il a totalement éludé l'avenir considérant que ce n'était pas à l'ordre du jour !

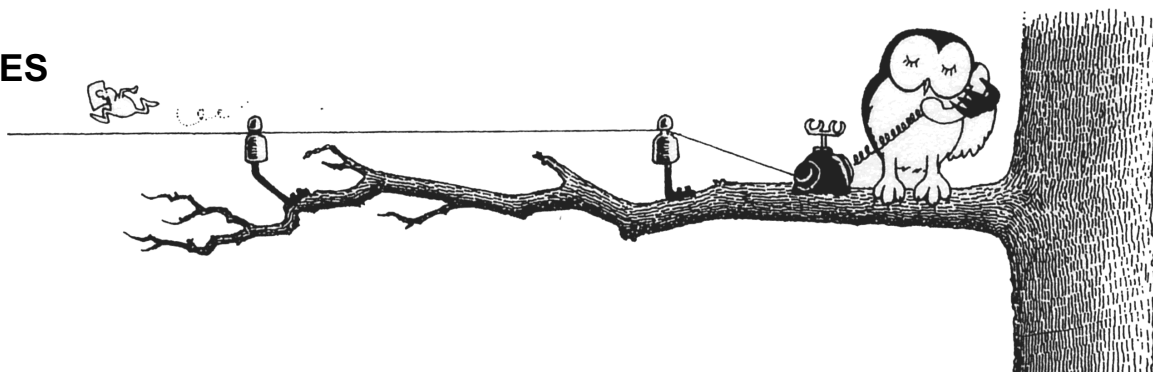
En l'absence de lisibilité quant à leur avenir, les agents concernés ont demandé au DT de surseoir à la suppression de leur UT et au redécoupage des nouvelles UT de l'Agence au CTPT de janvier. Ils ont également demandé qu'un réel projet d'organisation basé sur de véritables critères soit présenté aux personnels avant d'aller plus loin.

La réponse, datée du 24 février, qui leur a été donnée est une fin de non recevoir. La Direction leur explique, entre autres, par ailleurs que « *cette réorganisation qui impacte les structures mais ne modifie pas les limites des secteurs forestiers, permet notamment de regrouper autant que possible les UT sur un voire deux départements au lieu de trois précédemment et les communautés de communes sur une seule UT* ». En d'autres termes en réduisant, en concentrant, on améliore ! C'est comme les conclusions antinomiques du Grenelle de l'environnement, « *mobiliser plus tout en préservant mieux !* »

Dire qu'il y a huit ans au moment du PPO, la Direction nous disait qu'il fallait transcender les limites départementales ! Déroutant.



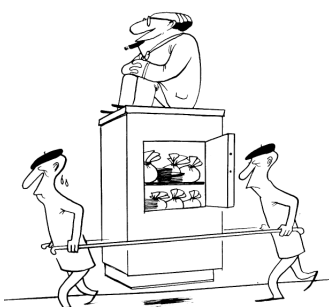
BREVES



□ **Gonflé** : Avec le portable personnel des agents, le directeur d'agence de Vesoul souhaite pouvoir les sonner « *quelle que soit l'heure* ». C'est selon lui, « *d'aide à la personne* » qu'il s'agit et de « *l'intérêt du maillage territorial* ». Manque pas d'air, supprimer des postes, réduire les crédits de fonctionnement et vanter le maillage territorial au préfet, même si ce n'est qu'un exercice, faut pas charrier !

□ **Retour sur soi** : Nous apprenons la nomination du directeur chargé des ressources humaines (c'est nous) en Franche-Comté. Il s'appelle ... Marie-Claude MUNSCHI. Nous la connaissons et ne lui souhaiterons par conséquent pas la bienvenue.

□ **Parano locale** : La DRH (toujours la même) « *invite vivement* » les personnels à fermer les bureaux dès la veille au soir de la manif du 3 mars. Ca n'a pas empêché les manifestants de casser la croûte paisiblement dans le hall de la DT; et même de discuter avec quelques cadres en service commandé venus les sonder. Rien de cassé donc, rien de sali, juste la pagaille mise par un vilain canard dans les cartes de la pointeuse.



□ **De l'or Monsignor** : vous êtes dans une UT qui va disparaître. Un jour de février vous demandez à votre DA ce qu'il en est. Réponse : « *aucune décision, on a entériné ce qui avait été décidé. Oh ! Cela dit, vous savez, on supprime votre UT, mais à ce jour on ne sait pas si l'ONF existera à la fin de l'année, le budget n'est toujours pas voté et 30 millions d'Euros manquent à l'appel* ».

Il en faut plus pour ce libéral pur jus. Vous lui parlez du bazar dans de nombreux services, des cadres sur-numéraires, des commerciaux à la petite semaine. Réponse : « *les postes liés au client P sont absolument nécessaires, et vous, les agents de terrains êtes aussi des commerciaux, vous travaillez dans un EPIC, vous savez ce que signifie le C !* »

Et DA, ça veut dire destructeur d'agence ?

□ **Forum des Métiers** : nos emplois fondent, ça n'empêche pas l'ONF de parader dans des forums des métiers organisés par les collectivités. Le petit personnel est chargé d'expliquer ce qu'on fait aux jeunes qui cherchent à rentrer dans la maison alors que les recrutements sont gelés et l'avenir de la boutique plus qu'incertaine. Pas de quoi être motivé !



□ **Une justice sous contrôle** : Le 9 mars, les magistrats se mettent massivement en grève.

A Besançon, leur porte-parole déclare : « *les grands principes régissant l'organisation et le fonctionnement de l'Etat de droit sont remis en cause tout comme l'architecture d'une justice indépendante du pouvoir exécutif, garante du respect des libertés, compétentes, responsable et cela au profit du procureur de la république soumis à l'autorité du ministre et donc du pouvoir politique* ».

□ **Une responsabilité reconnue ?** Selon un rapport de l'inspection du travail le suicide d'un salarié de France Télécom à Besançon, en août dernier, est « *en lien avec le travail* » et la direction n'a « *pas pris les mesures de prévention suffisantes* ». Elle transmet à la justice son rapport d'enquête au titre de « *la mise en danger délibérée* » de la vie d'autrui. Le Parquet de Besançon ouvre une information « *pour homicide involontaire, pour imprudence, inattention, négligence et manquement à une obligation de prudence.* »

SUD et la CGT vont se porter partie civile.

□ **L'intérimaire** : mercredi dernier je suis allé réceptionner des piles de bois en forêt avec le commis d'un acheteur. Ce faisant, j'étais l'intérimaire de l'intérimaire de l'intérimaire. L'intérimaire était dans son mois de vacances, l'intérimaire de l'intérimaire avait pris sa semaine. Jusqu'ici rien d'anormal. Sauf que j'étais en fait l'intérimaire de l'intérimaire de l'intérimaire... d'un poste vacant ! J'ai savouré...

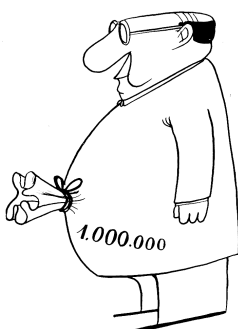
□ **Le cinéma comme Antidote** : c'est la remarque d'un critique à propos d'un film sur la souffrance au travail, proposé par les forestiers du SNU Solidaires, un soir à l'Entrepot. C'est en raccordant dans un même film des mémoires personnelles qui jusqu'alors se pensaient isolées, que ce film parvient à dire une histoire commune, premier antidote à la fatalité du marché. Prochaine soirée ciné à l'Entrepot -57 chemin de halage de Casamène à Besançon- le jeudi 3 juin à 20 H avec « *le joli mai* » de Chris MARKER.



□ **Les voyages forment la jeunesse** : deux agents de l'agence du Jura devaient se rendre à Apremont (Rhône-Alpes) pour une journée de stage sur le débardage par câble. Arrivés à Apremont en Savoie, ils se sont retrouvés seuls. Les autres stagiaires les attendaient bien à Apremont, mais dans l'Ain !

□ **Contrat d'action 2010 d'une UT Jurassienne** : A la question « *Mobilisation des bois* », dans la rubrique diversification des modes de vente, il est écrit : 100 % des volumes résineux domaniaux en contrat.

La hiérarchie a sa façon à elle d'interpréter la diversification .



I COMME INDIFFERENCE

Stanley Milgram, psychologue américain, a étudié les mécanismes de soumission à l'autorité. L'un de ses tests consistait à obliger, sous autorité, des personnes recrutées sur petite annonce, à lancer des décharges électriques à un individu assis en face d'elles. Les recrues ignoraient bien entendu que la personne assise était un comédien et simulait la douleur. Le principe est exposé dans un film « *I comme Icare* » d'Henri Verneuil. Yves Montand se fait expliquer l'étude de Milgram alors qu'une expérience débute. Le personnage joué par Montand ne se révolte qu'une fois que le cobaye a « *lancé* » plusieurs décharges fictives. Le chercheur lui démontre ainsi qu'il accepte lui-même sous autorité, un procédé intolérable.

La première question qui vient naturellement est celle de connaître sa propre réaction dans des conditions analogues. En général, l'humain ayant plutôt une bonne idée de lui-même, pense qu'il ne tomberait pas dans le piège, et qu'il refuserait de torturer sur simple commande, mais est-ce si sûr ? Pour le savoir il suffit de se poser la deuxième question, à savoir si l'autorité que nous subissons tous à un moment ou à un autre n'annihile pas nos résistances humanistes ? Pouvons-nous, par indifférence, faire ou laisser faire l'inacceptable ?

Bien sûr, il y a le contexte, les guerres, les maladies, la pauvreté, les sans logis, les sans papiers, le mendiant dans le métro, qui chaque jour, nous rappelle que nous nous blindons derrière une indifférence confortable. Mais là n'est pas mon propos, je voudrais parler de ce qui nous touche au plus près, dans notre sphère professionnelle.

A titre personnel j'ai eu l'occasion de tomber de ma superbe quand, au détour d'une brève dans le dernier Antidote, j'apprenais comme tout le monde que le bureau d'une collègue avait été déménagé alors que cette dernière était en maladie.

Comme la plupart d'entre nous j'imagine, j'ai ingurgité l'information sans réaction. De quoi s'agissait-il encore ? Si comme le laissait entrevoir la rédaction de la brève cela se bornait à une simple inélégance, certes c'était désolant, mais nous sommes tellement soumis à l'inélégance de notre direction que cela ne faisait qu'une affaire de plus.

Je n'ai pas cherché à en savoir plus. Ainsi, je me suis trouvé dans la peau du cobaye qui électrise sereinement, consciencieusement, par indifférence. Ne pas être le seul, suffit-il à me consoler ? Non !

Plus tard, j'ai appris les conditions de ce déménagement et la personne concernée et j'ai alors trouvé mon indifférence coupable. Je sais que personne ne pourrait accepter de vivre la même chose. J'ai appris depuis que d'autres personnes ont eu à subir autrefois le même traitement sans plus de réaction. Cela justifie-t-il de ne pas réagir pour le cas présent et ceux à venir ? J'espère que non.



Pour en savoir plus sur l'expérience de Stanley MILGRAM
http://fr.wikipedia.org/wiki/Exp%C3%A9rience_de_Milgram

Film Icare
http://www.youtube.com/watch?v=5Sqqr4_J28

CHEEEEESE

Peut-être avez-vous lu cette brève à l'attention des personnels de la DG ?

« Afin de rendre l'annuaire intraforêt plus convivial, la photo des personnels pourra apparaître aux côtés des résultats de recherche. Des initiatives dans ce sens ont déjà été prises en territoire et il s'agit aujourd'hui de faire figurer dans l'annuaire les portraits des personnels du Siège ...

Une rapide photo sera prise directement sur le lieu de travail.

Il est important de préciser que cette opération ne présente aucun caractère obligatoire et que seuls les personnels consentants verront leur photographie apparaître dans l'annuaire. »

Souriez vous êtes filmés

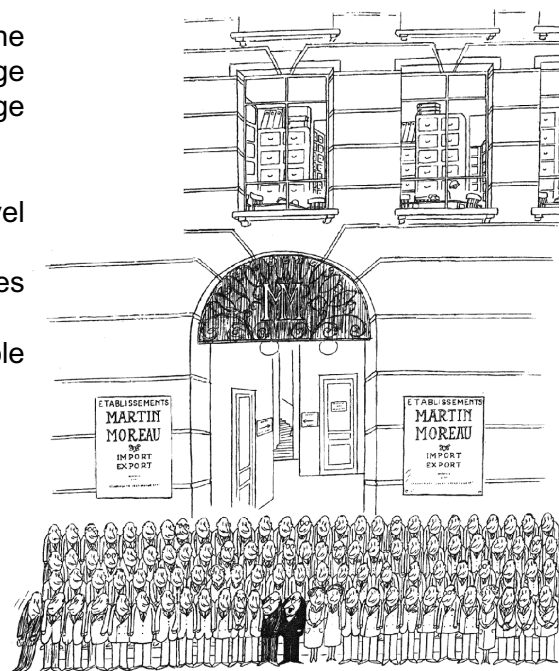
Si j'ai bien tout compris on va bientôt avoir sa bobine affichée partout entre l'annuaire Intraforêt, à usage interne, et l'annuaire forestier communal, à l'usage des élus.

Mais à qui ces gadgets vont-ils servir ?

Aux maires pour qu'ils découvrent la tête du nouvel intérimaire en charge de leur forêt communale ?

A nos zélés cadres pour qu'ils jouent les délateurs les jours de manifs ?

A voir la tête de ses anciens camarades de l'école forestière 30 ans après ?



— Je vais le flanquer à la porte,
ça simplifiera tout !



Petit rappel de la loi à l'intention de notre aimable direction :

« Introduction au droit à l'image :

Selon les articles 226-1 à 226-8 du Code civil, tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image.

En vertu de ces dispositions, la publication ou la reproduction d'une photographie sur laquelle une personne est clairement reconnaissable n'est possible qu'avec son consentement préalable, que l'image soit préjudiciable ou non. Font exception à cette règle les photos de foule où la personne n'est pas le sujet central ou bien les photos prises de loin ou de dos.

Un document manuscrit doit ainsi être signé par la ou les personnes concernées par la photographie. Le document doit en outre faire apparaître les mentions permettant de faire référence aux photos concernées par l'autorisation et à l'utilisation qui en est faite.

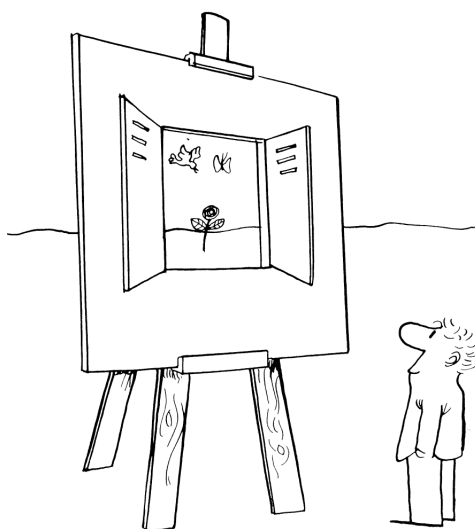
Il ne peut en aucun cas être établi d'autorisation globale, couvrant tout type de photographie impliquant la personne. »

DEBAT

SYLVICULTURE; NOUVEAUX HORIZONS

Il m'a été donné à plusieurs reprises l'occasion d'observer, lors de divers stages hors de notre direction territoriale, des techniques de travaux sylvicoles qui sembleraient exotiques à un forestier franc-comtois et qui donnent pourtant des résultats pour le moins attirants. Je m'étais mis à rêver de pouvoir les transposer dans notre région, sans trop y croire.

Néanmoins, il n'aura échappé à aucun agent attentif que le catalogue de l'année 2009-2010 commence à présenter des méthodes nouvelles de nettoyage et de dépressage qui divisent par 2 leurs coûts par rapport aux pratiques traditionnelles.



Résumons les caractéristiques des techniques nouvelles avant d'en évaluer les limites une fois rapportées au contexte local

Cloisonnements : pas de cloisonnement systématique au stade des semis. Ouverture de filets sylvicoles à la débroussailleuse, en moyenne tous les dix mètres, juste assez larges pour assurer le passage d'un homme. Ces cloisonnements seront entretenus/recréés jusqu'au stade perchis, stade auquel il n'est pas difficile de trouver un affouagiste/cessionnaire pour les élargir et créer ainsi les cloisonnements d'exploitation.

Dégagements : légers, sans enlèvement massif des bois blancs, selon le principe que ceux-ci assurent un couvert qui est dans tous les cas amplement préférable à une installation de la ronce ou des diverses graminées. Interventions au croissant ou en casage au profit de la diversité.

Nettoie-ment-dépressages : par cassage ou annélation, absence totale de moyens mécaniques. L'ouvrier a pour outils principaux son cerveau et une bonne paire de lunettes de soleil (l'observation attentive depuis les filets sylvicoles peut rapidement devenir douloureuse pour le système oculaire), puis seulement une scie à main pour aider au cassage, un instrument formé par trois portions parallèles de chaîne de tronçonneuse reliées à des poignées pour l'annélation, et un racloir doublé d'une brosse métallique pour l'annélation de tiges de diamètre plus important (loups).



Les résultats sont probants. Ces techniques, développées en Allemagne suite à d'importants chablis dans des plantations de résineux et destinées à recréer à moindre frais des peuplements feuillus depuis une quarantaine d'années, ont fait leurs preuves en offrant la possibilité de doubler les surfaces efficacement travaillées à coût égal.

Maintenant, l'arrivée de ces techniques en Franche-Comté pose quelques questions.

Tout d'abord, comparaison n'est pas raison et les conditions stationnelles de notre région, en particulier dans les peuplements feuillus de plaine, sont différentes de celles rencontrées en Lorraine ou en Alsace. La dynamique de la ronce et du charme est, nous le savons bien, une contrainte importante dans la sylviculture du chêne notamment et on peut craindre que quelques adaptations soient à réaliser, qui risquent de réduire les avantages de la désintensification des travaux.

Ensuite, l'adaptation des personnels va être un défi majeur. Si on peut penser que les habitudes des agents ne seront pas trop difficiles à bousculer (quoique...), l'écueil majeur sera le colossal effort de formation des personnels ouvriers. En effet, les techniques Franc-Comtoises, très intensives, semblent vouées à la désuétude. On estime que l'ouvrier du futur passera 50% de son temps à se déplacer dans les parcelles, 30% à réfléchir aux gestes nécessaires et 20% maximum à utiliser ses outils. Autant dire un changement de métier, avec l'abandon des protections auditives, des vêtements de sécurité et de l'essentiel des outils mécaniques. Les ouvriers des régions déjà passées à la sylviculture douce ont des avis partagés : si certains sont heureux de leur nouveau rôle, plus valorisant à travers plus d'autonomie, de réflexion et de silence, d'autres n'ont pas manqué de dénoncer un « *retour à l'esclavage* » (les goûts et les couleurs....).

Nos services sont-ils prêts à consentir à cet effort ? Et seront-ils capables de parvenir à imposer ces méthodes face à une résistance prévisible ? Affaire à suivre...



SIC TRANSIT ...



Aurait-elle échappé à certains, cette nouvelle, assez largement relayée par les médias nationaux (France Inter, Le Monde), que pour la première fois depuis deux siècles environ la surface boisée a subi un recul dans l'hexagone (source IFN) ?

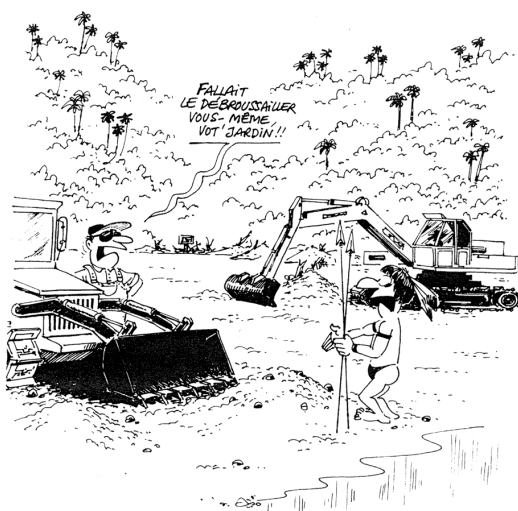
Après deux siècles de progression, due à la fois à une volonté politique persistante et à la reconquête des territoires par la déprise agricole, la forêt française a reculé de quelques petits milliers d'hectares, répartis assez équitablement sur le territoire national. Qui d'entre nous n'a pas eu à subir cette boutade comme quoi « *le bois avance, la forêt recule* » lancée par quelque esprit taquin ? Nous avons alors beau jeu d'émerveiller l'auditoire en révélant la progression permanente des forêts dans notre pays. Il va nous falloir trouver autre chose...

Une seule cause, ou presque, à cette régression : l'expansion des espaces urbains. Habitat pavillonnaire, espaces commerciaux ou industriels relégués à la périphérie des villes, infrastructures nécessaires à la connexion de ces espaces prélèvent un lourd tribut. Le petit propriétaire forestier, conscient de la quasi inutilité de léguer ses biens à une descendance souvent indifférente, est fortement incité à défricher et viabiliser ses terres plutôt que de maintenir l'état boisé. De même, les propriétaires publics ont intérêt à envisager des distractions pour faire pousser leurs villages. Rien de bien nouveau me direz-vous.

Jusqu'à 2008, la progression de la forêt dans les zones en cours de désertification - moyenne montagne essentiellement - faisait plus que compenser ces phénomènes. Au cours de la décennie 1995-2005, la progression de la forêt française était estimée à 25 000 hectares par an. Seulement voilà : le recul de l'agriculture est arrivé à son terme, l'abandon des terres ingrates touche à sa fin et à compter d'aujourd'hui, le reflux semble engagé.

Pas de quoi fouetter un chat *a priori*, mais cette évolution doit nous faire nous interroger sur l'avenir immédiat de bon nombre de forêts. Fait inquiétant, les forêts qui disparaissent sont majoritairement des forêts de plaine avec un potentiel de production considérable, et avec l'augmentation prévisible de la production d'agrocarburants, les incitations au défrichement semblent avoir un bel avenir devant elles.

Alors la forêt, tout le monde s'en fiche ?



... GLORIA MUNDI

« Ainsi passe la gloire du monde ».

L'UTILISATION DE LA PEINTURE POUR LES MARTELAGES

Cet article est issu de la réflexion d'une UT sur l'utilisation de plus en plus fréquente et systématique de la peinture en martelage et de ses conséquences sur les marteleurs.

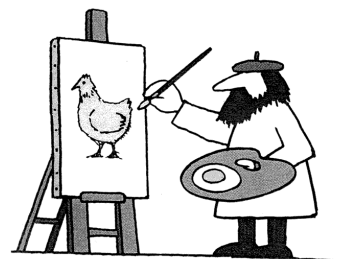
Dans l'instruction 09.T.69 relative aux modalités de désignation des coupes, la consigne « le marquage au corps se fait à la peinture » revient très souvent, on ne parle pratiquement plus de marteau ni de griffe.

Par contre, dans le guide des risques professionnels, si on étudie la fiche relative à la désignation à la peinture il est clairement dit que la toxicité liée à la présence de divers solvants peut être en cas d'exposition répétée ou prolongée la cause de beaucoup de maladies graves.

Par conséquent, nous pensons qu'il ne faut pas remédier à un mal (les TMS) pour le remplacer par un autre certes moins immédiatement douloureux, moins facile à déceler, plus sournois et beaucoup plus grave à long terme (exemple dossier « amiante »).

De plus, il faut bien reconnaître que :

- économiquement des palettes de cartons de bombes de peinture coûtent cher à l'ONF ou aux propriétaires de forêts
- écologiquement, la diffusion dans la nature de divers solvants n'est pas correcte de la part d'un établissement comme l'ONF (certifié ISO)
- visuellement et du point de vue environnemental, mettre de la peinture un peu partout en forêt n'est pas ce que l'ONF fait de mieux. Nombreuses remarques négatives venant de promeneurs ou de chasseurs ont été faites à ce sujet.



Malgré tout cela, nous pensons qu'il ne faut pas bannir systématiquement l'utilisation de la peinture par le forestier, mais que cette utilisation doit être réservée à des cas bien particuliers :

- marquage en réserve
- martelage d'arbres à grosse écorce (acacias, pins, gros douglas, etc...)
- jalonnement de cloisonnements d'exploitation.

Nous pensons également que le risque d'exposition à la peinture peut être considérablement diminué en modifiant nos manières de faire.

Par exemple, pour le marquage en réserve il suffirait de faire les points de peinture à 50 cm de hauteur plutôt qu'à hauteur d'homme, le brouillard de peinture se trouverait beaucoup plus bas et les agents inhaleraient beaucoup moins de vapeurs.

Pour tout ce qu'il est possible de marteler à la peinture le marquage pourrait se faire comme avant au marteau mais en supprimant l'empreinte. Les problèmes de TMS sont souvent causés par les vibrations lorsque l'on frappe l'empreinte dans le flache.

Nous pourrions peut être encore diminuer les risques de tendinite en martelant avec des marteaux dont la partie tranchante est parfaitement affûtée, cela paraît une évidence mais parfois, éloignée de la réalité.

N'oublions pas que les risques d'une exposition intensive ou (et) de longue durée à ces produits toxiques ne sont pas encore connus à long terme.

Quand les symptômes d'une maladie grave apparaîtront il sera trop tard et nul doute que des comptes seront demandés à ceux qui auront mis en place des directives qui vont à l'encontre de la santé du personnel.

UN RUT SANS MOBILE ET SANS AGENT

Le dernier numéro du « JOURNAL du personnel de l'ONF », journal de propagande de la direction présente en dernière page le portrait du « RUT nouveau ». Il dessine le profil type de ce qu'elle attend de cette fonction de « cadre de terrain ».



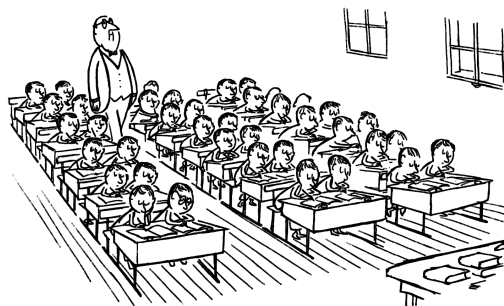
Ce n'est pas nouveau, numéro après numéro, ce journal présente un métier, une fonction considérée comme exemplaire, moderne et porteuse d'avenir pour l'établissement. Oubli révélateur bien que fondamental pour notre EPIC, le métier d'agent patrimonial n'a fait l'objet d'aucun article depuis plus de trois ans. Cela montre de façon symptomatique la volonté de la Direction de s'éloigner du cœur de sa vocation, à savoir la gestion sylvicole et le peu de considération voire le mépris qu'elle a pour ses agents de terrain.

Humaniser l'ONF par la com

S'inspirant du journal LIBERATION, le service communication de l'ONF consacre la dernière page de son journal à un salarié de l'entreprise. Le but est clair, il s'agit d'humaniser, de donner un visage à l'ONF pour motiver son personnel comme le faisaient certains régimes avec leurs tableaux d'honneur glorifiant les employés méritants. Il faut inciter le personnel à changer de métier, à sortir du bois en s'orientant vers des nouvelles fonctions sonnantes et trébuchantes pour l'Etablissement.

Le manager nouveau

Dernier exemple en date donc, le responsable d'Unité Territoriale ou plus précisément le « RUT nouveau » celui de l'après-Poitiers, celui découlant de la RGPP, celui dont rêvent nos dirigeants. Dès le titre, on est fixé sur son rôle essentiel : MANAGER. En d'autres termes, diriger une équipe, « apprendre aux agents à devenir autonomes » comme le dit péremptoirement « l'heureux élu » de l'article et veiller à ne « pas être submergé d'appels grâce à un standard qui les filtre * ». Un vrai petit chef d'entreprise, très sollicité, surbooké mais qui heureusement sait gérer les priorités. « Aujourd'hui, il est responsable » des 12 000 ha qu'il gère, suggère l'auteur de l'article, laissant entendre par là qu'avant d'être RUT on n'est responsable de rien. Si, à 50 ans, on n'est pas RUT à l'ONF on a raté sa vie, comme les bling bling qui n'auraient pas de rolex au poignet.



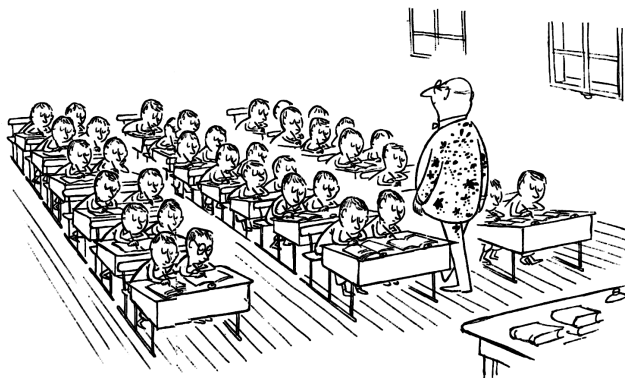
* NDLR : il s'avère que ce standard est assuré contre leur gré par les secrétaires du site qui ne sont pas rattachées à l'UT et qui pallient l'absence de messagerie que ce RUT n'a pas daigné installer sur son téléphone fixe.

Enfin, cerise sur le gâteau, le manager moderne est un adepte « *de philosophie, de développement personnel* ». Le message est insidieux : on peut ainsi croire que, d'une manière générale le « *RUT nouveau* » met en avant l'humain, les relations humaines, les qualités de chacun des membres de son équipe. Est-ce vraiment le cas quand on sait que, dans l'esprit de la Direction, ce cadre technique est censé imposer au niveau du terrain les orientations stratégiques de l'Etablissement, à savoir des intérimis longs, des spécialisations, des objectifs chiffrés en terme de volumes de bois mobilisés, de volumes commercialisés par contrats, de volumes financiers de travaux, de conventions, etc... Avec cette pression, on est loin du développement personnel .

Non, la philosophie ne conduit pas à l'acceptation d'une dégradation des conditions de travail et de l'arbitraire, à la servilité et à l'individualisme. Pour nous, penser c'est développer l'esprit critique, la réflexion, la prise de conscience.

Notre « *RUT philosophe* » semble fier de travailler sans téléphone mobile et de s'affranchir de cette « *contrainte* ». Elle est pourtant peu de choses face à celles qui viennent d' « *en haut* » et qu'il accepte probablement. Par contre, il est plus discret sur les effectifs de son UT, qui vérification faite, compterait trois postes vacants et d'autres occupés par des agents qui mutent régulièrement.

Un RUT sans mobile apparent ** qui pourrait bientôt se retrouver sans agent...



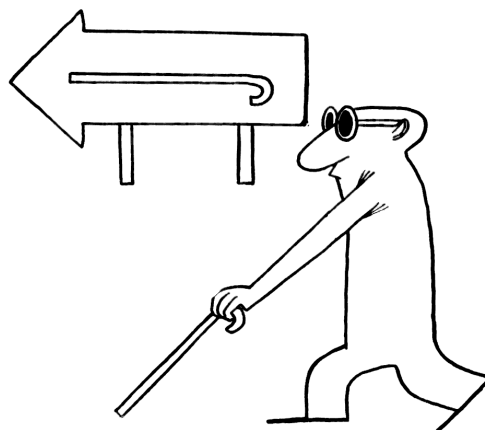
** NDLR 2 : suite à cet article, l'heureux RUT a été doté du mobile tant dénigré.

WANTED

**Un ingénieur connu se cache dans le corps de ce texte.
Si vous l'avez reconnu, vous pouvez envoyer votre
réponse à jacques.ducarme@wanadoo.fr
Réponse dans notre prochaine édition.**



Un bébé grandit dans les immondices au milieu des couches.
Un autre naquit avec une cuillère d'argent dans la bouche.
Le premier finira à la prison centrale.
Le second à la direction générale.
L'un rêva de voitures, d'avions à réaction et s'y destina dès l'école.
L'autre rêva de tracteurs, de vastes possessions et fit des études agricoles.
Le premier n'eut pas l'emploi qui lui aurait permis de se payer les engins de rêve pour s'évader.
Le second n'eut pas la santé qui lui aurait permis de prospérer comme céréalier subventionné.
L'un devint dealer.
L'autre ingénieur.
Le premier prétend que les possédants méritent la guillotine.
Le second affirme que la compétition évite la famine.
L'un songe qu'une communauté qui abandonne ses pauvres est une société scandaleuse.
L'autre sait qu'elle punit les faibles et encourage les riches pour devenir généreuse.
Le premier a juré de détruire le monde de ces arrivistes impunément décadents.
Le second a promis de réduire la dette des capitalistes qui le croient fainéant.
L'un connaît les fraternités du clan, jouit des plaisirs des casseurs, se divertit,
sait faire la fête et quand les véhicules brûlent, il vit.
L'autre sert sa classe sociale, jouit des plaisirs destructeurs car il pervertit
les savoir-faire et rend les procédures nulles. Il vit.
Pour le premier, la société doit être détruite à la révolution.
Pour le second, le service public doit vite être privatisé.
L'un aurait pu se vouer à une association.
L'autre aurait pu fonder son entreprise privée.
Mais le premier n'est pas assez cultivé.
Et le second pas assez intelligent.



ON CONNAIT LA CHANSON



Quand les soutiens se délitent, les dossiers se perdent dans les labyrinthes de la transmission. Ainsi, un courrier part d'une mairie, arrive à l'agence du Doubs qui l'expédie à Pontarlier. La lettre repart de Pontarlier en direction de l'agence à Besançon pour être donnée à un type pas top qui lui-même l'avait laissée à l'agence via son chef d'UT.

Entre temps, quelques appuis ont disparu des structures ONF, les personnels de terrain se soutiennent du mieux qu'ils peuvent. Les administratifs se demandent ce qu'ils vont devenir, accusés d'avoir passé tant d'années loin des tâches euphorisantes de la production. Seuls quelques cadres appuyés confortablement sur leur soutien gardent la tête haute restant, comme le disait un homme politique, droit dans leurs bottes ou plutôt leurs chaussures de ville. Ils nous souhaitent le bonheur professionnel en jonglant avec les effectifs, réduisant les aides, rognant sur les dépenses, déplaçant des personnes, en écartant ceux qui ne courent pas assez vite. Adeptes du maillon faible et du soutien lâche, ils arriveraient presque à nous faire croire que l'appui productif n'est qu'une théorie vaseuse du siècle passé et que travailler avec le minimum de soutien et le meilleur moyen pour gagner plus.

Travailler plus pour travailler plus

Le forestier que je suis voit de loin ceux qui aujourd'hui se comparent à de grands stratèges en élaborant des programmes avec des formules mathématiques de plus en plus sophistiquées qui nous plombent et nous perdent. On se croirait dans un système où l'on déploie avec énergie un superflu qui nous écarte de l'essentiel, à savoir : la gestion durable équilibrée, le souci du travail bien fait, la qualité des services rendus, un respect des personnes dans ce qu'elles sont et ce qu'elles font.

On nous dit « *faut couper plus, faut ci, faut ça* », faux pacha va, qui coupe et sabre un établissement qui avait tant d'atouts pour gérer un patrimoine construit par des générations de forestiers.

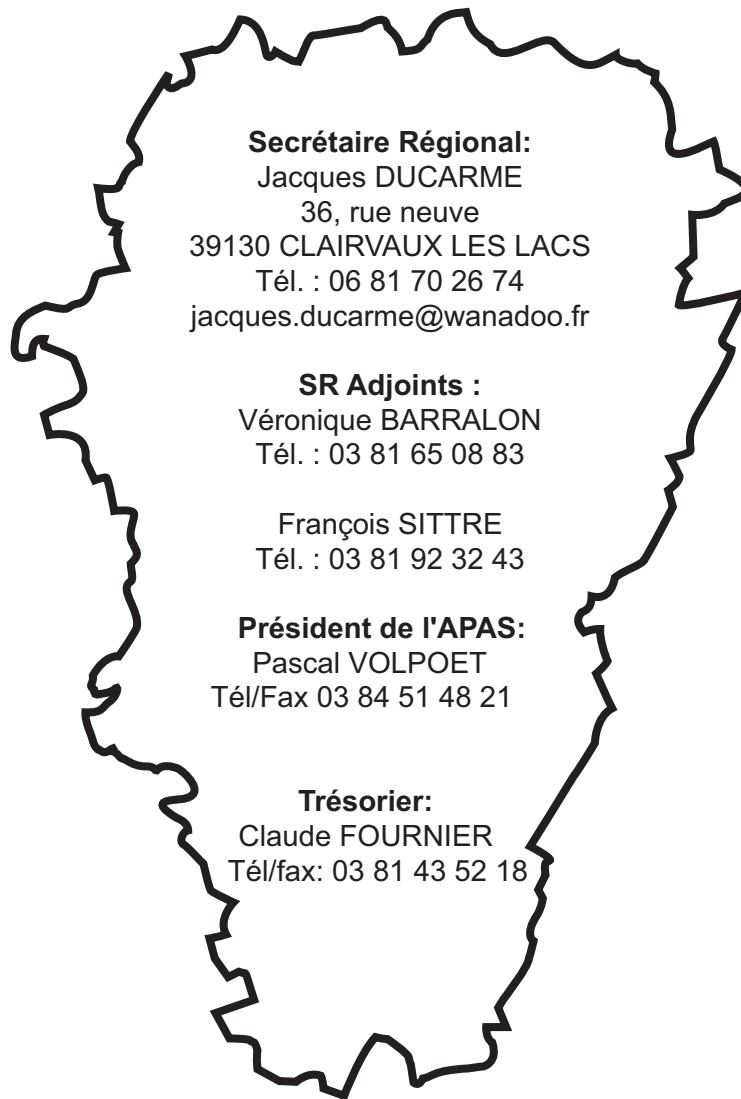
Alors voilà, c'est la faute à pas de chance si je suis de la génération RGPP qui Tabsam en se demandant si GIPA ou GIVAPA à l'entretien individuel, tout ça pour toucher une PSR que certains tricotent et détricotent avec une habileté remarquable, si bien qu'à la fin on ne sait plus très bien à quoi correspond ce que l'on reçoit.

Il me reste à aller sur Ulysse, sans faire un beau voyage en tombant de Calif en Sylla c'est « *carrement méchant jamais content* ». Heureusement, il y a Sylvie, elle est comme Madeleine Sylvie, elle est tellement jolie, elle est tellement tout ça.

Quand au printemps, elle met sa robe de fleurs, c'est une bouffée d'O₂ et je respire à plein poumons en l'attendant. Sylvie, c'est ma culture, mon anémone, mon antidote à moi et je me dis en me crispant sur mes Applis, pourvu qu'ils ne me la suppriment pas. Elle est tellement fragile, tellement précaire que parfois j'ai peur pour elle, mais je me vois déjà la rejoindre plus tard au bord de la sommière ...



LE SNUPFEN EN FRANCHE-COMTE



Secrétaire Régional:

Jacques DUCARME
36, rue neuve
39130 CLAIRVAUX LES LACS
Tél. : 06 81 70 26 74
jacques.ducarme@wanadoo.fr

SR Adjointes :

Véronique BARRALON
Tél. : 03 81 65 08 83

François SITTRE
Tél. : 03 81 92 32 43

Président de l'APAS:

Pascal VOLPOET
Tél/Fax 03 84 51 48 21

Trésorier:

Claude FOURNIER
Tél/fax: 03 81 43 52 18

Secrétaire de section:

Agence de Besançon: Véronique BARRALON Tél: 03 81 65 08 83

Agence de Lons le Saunier: Alain DELACROIX Tél: 03 84 73 21 99

Agence de Vesoul: Laurent CHEVALIER Tél: 03 84 91 49 71

Agence de Nord Franche Comté: François SITTRE Tél: 03 81 92 32 43

Site www.snupfen1.org

COTISATIONS 2010

GRADE	Cotisation annuelle	Cotisation restante après déduction des 66 %	Coût mensuel après déduction des 66 %
❖ Adjoint Administratif	132 €	44.88 €	3.74 €
❖ Chef de District Forestier (P, 1, 2)			
❖ Adjoint Administratif 2ème Classe	144 €	48.96 €	4.08 €
❖ Adjoint Administratif 1ère Classe	156 €	53.04 €	4.42 €
❖ Technicien Opérationnel	168 €	57.12 €	4.76 €
❖ Technicien Opérationnel Principal			
❖ Secrétaire Administratif Classe Normale	180 €	61.20 €	5.10 €
❖ Technicien Supérieur Forestier	192 €	65.28 €	5.44 €
❖ Secrétaire Administratif de Classe Supérieure	204 €	69.36 €	5.78 €
❖ Secrétaire Administratif de Classe Exceptionnelle			
❖ Technicien Principal Forestier	216 €	73.44 €	6.12 €
❖ Chef Technicien Forestier	228 €	77.52 €	6.46 €
❖ Cadre Technique			
❖ Attaché Administratif	264 €	89.76 €	7.48 €
❖ IAE	276 €	93.84 €	7.82 €
❖ Attaché Administratif Principal	300 €	102.00 €	8.50 €
❖ IDAE	336 €	114.24 €	9.52 €
❖ IGRF	348 €	118.32 €	9.86 €
❖ IGREFC	420 €	142.80 €	11.90 €



- le montant de la cotisation due par un stagiaire (lors d'une première prise de poste à l'ONF), est équivalente à **50 % du montant** de la cotisation de son grade
- pour les adhérents relevant du droit privé, la cotisation est égale à **0,75 % du salaire net**
- la cotisation des adhérents à temps partiel est égale à la cotisation du grade x % du temps travaillé
- les adhérents retraités payent **50 % de la cotisation** de leur dernier grade
- les cotisations syndicales sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de **66 % du montant total**
- pour les adhérents qui ne paient pas d'impôts, seuls les **34 % non déductibles représenteront le montant de leur cotisation**, après réception par la trésorerie régionale ou générale de **l'avis de non-imposition** (de l'année **2008** pour les cotisations de **2010**).

<http://www.snupfen1.org/bulletinadhesion11.xls>

BULLETIN D'ADHESION SNUPFEN

NOM.....Prénom.....

Date de naissance Grade

Adresse.....

Tél :fax :mail :

Le Signature

Bulletin à envoyer à : **Claude Fournier Rue du Général de Gaulle, 25390 Orchamps-Vennes -**
tél/fax : 03.81.43.52.18

Contactez-le pour obtenir un imprimé de prélèvement automatique

ATTENTION : l'adhésion n'est effective qu'après le versement de la cotisation ou signature de l'autorisation de PAC(prélèvement automatique de cotisation) auprès du trésorier régional (n'oubliez pas de joindre alors un RIB ou un RIP)

Ils n'étaient que quelques uns, ils furent foule soudain, ceci est de tous les temps.
Paul Eluard



M'en voudrez-vous beaucoup si je vous dis un monde
Qui chante au fond de moi au bruit de l'océan
M'en voudrez-vous beaucoup si la révolte gronde
Dans ce nom que je dis au vent des quatre vents

Ma mémoire chante en sourdine
Potemkine

Ils étaient des marins durs à la discipline
Ils étaient des marins, ils étaient des guerriers
Et le cœur d'un marin au grand vent se burine
Ils étaient des marins sur un grand cuirassé

Sur les flots je t'imagine
Potemkine

M'en voudrez-vous beaucoup si je vous dis un monde
Où celui qui a faim va être fusillé
Le crime se prépare et la mer est profonde
Que face aux révoltés montent les fusiliers

C'est mon frère qu'on assassine
Potemkine

Mon frère, mon ami, mon fils, mon camarade
Tu ne tireras pas sur qui souffre et se plaint
Mon frère, mon ami, je te fais notre alcade
Marin ne tire pas sur un autre marin

Ils tournèrent leurs carabines
Potemkine

M'en voudrez-vous beaucoup si je vous dis un monde
Où l'on punit ainsi qui veut donner la mort
M'en voudrez-vous beaucoup si je vous dis un monde
Où l'on n'est pas toujours du côté du plus fort

Ce soir j'aime la marine
Potemkine

Jean Ferrat